

Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 18 Janvier 2022

Présents : Mesdames et Messieurs BORGOGNO, BOUVEYRON, FERRIERE, LOMBARD, CROCI, PIRAUD, BLANC, BRENIER, NAILI, DELPEUX, DESFARGES, PINET, TULOUP, MALIGEAY, VICENTE

Excusés avec pouvoir : Karine FOREST (pouvoir à T. BORGOGNO), Jérôme MICOLON (pouvoir à M. BOUVEYRON), Mireille HYVERNAT (pouvoir à MO FERRIERE), Carole FOUILLET (pouvoir à D CROCI)

La séance est ouverte à 19 h 30 par Thierry BORGOGNO, adjoint au Maire et Président de séance, en l'absence de Karine FOREST, maire empêché, qu'il excuse.

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité.

Delphine VICENTE est nommée secrétaire de séance.

Délibération n°01/2022DE01 : Décision Modificative n°3, augmentation de crédit au chapitre 014

Daniel Lombard, rapporteur, indique qu'il est nécessaire, pour la bonne exécution et la conformité des opérations comptables, d'apporter les modifications suivantes au budget primitif 2021 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	022 Dépenses imprévues	- 1 844.00 €
Dépenses	'014 Atténuation de produits	+ 1 844.00 €
TOTAL	Aucun changement sur l'équilibre de la section de fonctionnement	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative ci-dessus énoncée.

Délibération n°01/2022DE02 : Programme Local de l'Habitat (PLH) du Pays de l'Arbresle 2022-2028

Daniel Lombard, rapporteur, indique que le projet de PLH est le résultat d'une démarche partenariale ayant associé toutes les communes membres de la CCPA, les services de l'état et les acteurs locaux de l'habitat depuis 2020.

L'élaboration de ce document de programmation a été validée lors de trois comités de pilotage qui ont eu lieu entre décembre 2020 et décembre 2021, chacun précédé de présentations en commission Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes.

Conformément aux dispositions du code de la construction et de l'habitation, le projet de PLH se compose ainsi :

- **un diagnostic** qui analyse le fonctionnement du marché local du logement et les conditions d'habitat à l'échelle de l'ensemble du territoire de la CCPA,
- **des orientations stratégiques**, proposées dans le cadre d'un scénario de peuplement territorialisé, qui définissent les objectifs prioritaires et les principes de la politique locale de l'habitat que compte mener la CCPA : maîtriser la croissance, répondre à la pluralité des besoins, être responsable et durable et un EPCI pilote de la politique habitat,
- **un programme d'actions** qui décline les objectifs en 25 actions, réparties en 7 axes, à mener durant les six prochaines années afin d'améliorer les réponses en termes d'offre de logement et d'hébergement des habitants, actuels et futurs.

Ce programme d'actions comporte également des fiches territoriales reprenant les objectifs par commune conformément aux éléments définis avec chacune d'elles.

Le conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de PLH tel qu'arrêté par le conseil communautaire de la Communauté de Communes le 16 décembre.

Décisions du maire

Dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties, Thierry Borgogno fait part au conseil municipal des décisions du maire suivantes :

- Cimetière, renouvellement de deux concessions pour des durées respectives de 30 ans et 15 ans,
- Acceptation d'une indemnité de sinistre d'un montant de 1200.00 € en remboursement des frais d'avocat lié à la requête déposée par un administré devant le Tribunal Administratif et visant l'annulation de deux délibérations. Les frais d'avocat se sont élevés à 2 500.00 € au total, soit un reste à charge pour la commune de 1300.00 €, pour cette requête directement rejetée par le tribunal.

Travaux des commissions

O Bâtiments communaux

- Salle d'honneur : les travaux sont presque achevés ; seules les niches et la Marianne restent à installer.
- Aménagement de l'accueil et du secrétariat : les réflexions se poursuivent.
- Divers travaux sont également à l'étude tel que la réparation du pilier du local boule, la reprise d'étanchéité des fenêtres de la bibliothèque, l'installation de grillage au Trapèze et aux Griottes... Un état des lieux des monuments religieux de la commune sera également fait avec l'APE.

O Manifestations

La préparation de la première édition, le 07 mai prochain, de « Fleurs et Arts », en collaboration avec la commission culture, va débiter.

O Informatique

Une réflexion sur le remplacement des logiciels du service administratif est prévue cette année.

O Vie économique

Le travail administratif pour la gestion du marché du jeudi se poursuit.

O Tourisme

Un travail sur la mise en place de cartes de randonnées communales a commencé. Ces cartes remplaceraient les anciennes « fiches vertes » qui ont été abandonnées ; elles étaient distribuées par l'office du tourisme et concernaient les randonnées pédestres.

O CCAS

Le logement d'urgence est à nouveau occupé. Il l'a été en continu depuis fin août par différentes familles en difficulté.

O Voirie

La commission voirie réfléchit et travaille sur les travaux qui seront réalisés en 2022 et leur priorisation.

O Communication

Le nouveau site internet actualisé sera disponible dès les premiers jours de février ; une communication sera faite à l'occasion de sa mise en place.

Un Pick'infos rétrospective 2021 et projets 2022 est en cours de distribution ; le compte rendu de ce conseil municipal sera joint à celui de mars mais sera disponible sur le site internet et affiché aux lieux habituels.

La commission a, en outre, engagé une réflexion relative aux projets 2022 comme un réaménagement du hall de la mairie pour pouvoir mettre en un seul lieu toutes les communications utiles, touristiques ou autres, ceci pour une meilleure visibilité.

O Fleurissement et cadre de vie

- Fleurissement : l'aménagement du tour de l'église va débiter dans les prochains jours ainsi que la plantation de la haie mellifère à l'entrée du village. Une communication en lien avec Apicité sera mise en place pour expliquer les plantations du carrefour de Bartassieux.
Une réflexion est également en cours avec la commission communication pour le remplacement des rosiers en face du parc par des panneaux qui devront apporter du visuel via des photos et des informations succinctes.
- Groupe quartier et hameaux : le plan de Bessenay, qui date de 2013, va être repris pour être étoffé de photos de hameaux et un jeu de piste pédestre « de hameau en hameau » verra le jour

O Santé

Des actions ont été lancées en décembre 2021 concernant la recherche de dentiste ; elles se poursuivent.

O Culture

- Le groupe de travail jumelage s'est rencontré début Janvier. Depuis la réunion de novembre, chaque membre avait pour mission de rencontrer des comités de jumelage pour connaître la genèse de ces comités. Toutes ces informations, mises en commun, permettent de peaufiner la candidature de Bessenay. A souligner l'enthousiasme et la vraie dynamique positive de ce groupe !
- Bibliothèque : une rencontre avec la Directrice de la Médiathèque du Rhône pour des conseils pratiques et les orientations 2022 est prévue le mercredi 19 janvier.

O Urbanisme

La modification du PLU avance bien. La prochaine réunion a pour objectif de préparer la rencontre avec les Personnes Publiques Associées au cours de laquelle notre projet de modification sera présenté.

O Finances

La commission se réunira le 1^{er} février pour aborder les résultats 2021 et prévoir l'inscription au budget des projets 2022.

O Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse

- Cantine : un sachet de Noël a été distribué aux enfants par la commission cantine le 17 décembre 21,
- Chantiers jeunes : la CCPA devrait doubler son budget « chantiers jeunes » en 2022. Sur notre commune, un premier chantier sur le thème du fleurissement devrait être organisé à l'occasion des vacances de printemps puis deux autres, au cimetière, en été pour le bétonnage des inter-tombes et à la Toussaint pour le nettoyage,
- Accueil Collectif de Mineurs : le premier comité de pilotage se réunira début février avec les représentants des communes, des parents et du personnel en place.
A noter également qu'à la demande de la Directrice, la bibliothèque interviendra auprès des enfants pour des animations à l'ACM cette année.
- Ecole les Echaras : la classe de neige à Arêches Beaufort a eu lieu du 10 au 14 janvier 2022.

O Agriculture

- Matinées découvertes : la commission est en attente des informations de la Préfecture relative à la situation sanitaire pour statuer sur le maintien ou non de la matinée prévue le 05 Février.
- Des communications agricultures seront faites dans les Pick'infos à venir sur le thème des Jeunes Agriculteurs, du frelon asiatique...
- Apicité : Une réflexion est en cours pour voir s'il est possible d'obtenir la deuxième abeille sachant que des actions ont déjà été menées en ce sens.

CCPA, Les murmures du temps : parcours artistique et culturel sur le territoire du Pays de l'Arbresle

Le Pays de L'Arbresle porte les marques du temps, chaque époque ayant laissé son empreinte et participé à façonner le territoire. Ces transformations, qui se sont accélérées depuis la modernité, nous font prendre conscience de notre responsabilité et de notre impact écologique.

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, en partenariat avec le groupement Maison Gutenberg, développe un projet de parcours artistique et culturel qui mettra en avant le patrimoine élargi du Pays de L'Arbresle (géologique, historique, architectural, industriel, naturel, agricole ou encore vernaculaire) tout en proposant de nouvelles lectures et de nouveaux récits via le prisme artistique. Le parcours donnera à voir différemment le territoire et invitera ainsi à repenser les rapports que nous entretenons avec notre environnement.

En associant patrimoine existant et œuvres d'art contemporaines, il s'agira de faire émerger une identité culturelle commune, cohérente et plurielle pour la CCPA. Dans l'objectif d'ancrer durablement ce projet, habitants et acteurs locaux seront associés de la conception à la réalisation du parcours.

TROIS CIRCUITS POUR ABORDER DIFFÉRENTES THÉMATIQUES

Dans un premier temps, trois circuits seront mis en place pour juin 2024 (avec un total de onze œuvres d'art pérennes) :

1. Dans le centre historique de L'Arbresle
2. Autour de Saint-Germain-Nuelles et des Carrières de Glay
3. Autour de Sain-Bel et Savigny

Les trois circuits seront praticables à pied ou à vélo par le biais des cheminements doux existants. Au-delà du choix écologique, la marche porte une symbolique forte, celle de prendre le temps, redécouvrir des chemins peu empruntés et observer notre quotidien de manière différente. Dans une volonté de mailler au fur et à mesure l'ensemble du territoire et de son patrimoine, d'autres circuits pourraient voir le jour après 2024.

DES ACTIONS DE MÉDIATION CULTURELLE POUR FAVORISER L'ANCRAGE TERRITORIAL DU PROJET DÈS 2022

Dans l'objectif d'engager les habitants et les acteurs du territoire, différentes actions culturelles seront mises en place dès janvier 2022 et jusqu'à l'été 2024. Elles permettront de faire participer les habitants des 17 communes et de les initier à différentes pratiques artistiques en lien avec les thématiques abordées dans le parcours.

De nouvelles informations vous seront communiquées très prochainement !

CCPA, Service des déchets

Daniel Lombard indique que les nouvelles consignes de tri sont en cours de distribution dans les boîtes aux lettres puisqu'à compter du 1^{er} Février 2022, les bacs jaunes accepteront beaucoup plus de choses.

Des ambassadeurs du tri, employés par le Sytraival, vont faire du porte-à-porte, essentiellement dans le centre bourg et les logements collectifs pour expliquer cette démarche.

Le projet de containers semi-enterrés à La Combe devrait voir le jour cette année, sous réserve de validation budgétaire par la CCPA dans les prochaines semaines.

Autorisations d'urbanisme déposées

NOM	ADRESSE terrain	OBJET	Déposé le
Permis d'Aménager Didier CHENEVIÈRE	Crussilleux	Agrandissement de 12 emplacements supplémentaires du Parc Résidentiel de loisirs Les Cerisiers	03/01/2022

Questions diverses

Thierry Borgogno indique que le doyen de la commune, Jean Caradot, nous a quitté. Il était à l'initiative de la première fête de la cerise en 1977 et a été une personne très active sur la commune tout au long de sa vie. Une pensée pour lui et sa famille.

Thierry Borgogno précise en outre qu'une date d'audience a été confirmée dans le cadre du référé « chemin du Château » ; elle est prévue le 31 Janvier 2022.

Suite à une rencontre avec le SIEMLY (Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Giers), Bernard Pinet rappelle l'interdiction de prélèvement d'eau à partir des poteaux incendie.

En effet, ces derniers sont destinés à l'usage exclusif du SDMIS (pompiers) et de Suez, délégataire du réseau dans la mesure où de mauvaises manipulations de ces équipements peuvent générer une pollution de l'eau potable, de l'eau rouge chez les abonnées, des casses sur le réseau et des détériorations sur les poteaux incendie. Tout contrevenant prélevant de l'eau sur les poteaux incendie est passible d'amendes et de poursuites relevant des tribunaux.

Des bornes de puisage ont été installées sur tout le territoire, 28 au total dont 1 à Bessenay au niveau du parking du cimetière. Elles permettent de répondre à la problématique de l'accès à l'eau pour les entreprises travaillant sur la voie publique pour effectuer des travaux de voirie, d'hydrocurage ou d'aménagements divers. Le fonctionnement de cet équipement nécessite l'utilisation d'une carte prépayée créditée du volume désiré. Cette carte monétique permet d'avoir accès à la prise d'eau sur les bornes de puisage. Chaque commune et communauté de communes a d'ailleurs reçu une carte, en 2017, créditée de 30 m³.

En cas de constat de puisage illicite, il est important de transmettre l'information à Suez, au SIEMLY ou en mairie. Récemment un hameau de la commune de St Julien sur Bibost a été victime d'une pollution suite à un branchement sauvage sur un poteau incendie.

Bernard Pinet informe également le conseil municipal qu'Enedis ne prévoit pas de travaux sur les lignes 20 kV pour 2022 et 2023 au niveau de notre commune.

La séance est levée à 21 h 00. Prochain conseil municipal le mardi 29 mars 2022 à 19 h 30.